



Service des loisirs,  
de la culture et du tourisme

## **À NOMININGUE, ON FAIT DU COMPOSTAGE DOMESTIQUE !**

Nomingue, le 8 juillet 2009 – **La municipalité de Nomingue est fière d’annoncer la mise sur pied du fonds pour le compostage domestique qui permettra à ses citoyens de se procurer des composteurs.**

Cette initiative de la municipalité fait suite à la conférence sur le compostage domestique donnée par Madame Édith Smeesters de l’organisme Équiterre. Cette conférence qui s’est tenue le 30 mai dernier a permis à l’assistance d’obtenir tous les trucs pour réussir son compost. Suite à cette conférence, la municipalité offre la possibilité à sa population de se procurer à un coût modique un composteur domestique.

Ainsi, sur présentation de facture, les 100 premiers citoyens de Nomingue qui en feront la demande pourront se voir rembourser 50% de leur composteur jusqu’à concurrence de 25\$. Il est important de spécifier qu’un seul composteur par résidence est admissible au remboursement. Cette procédure permettra aux citoyens de se procurer le composteur le mieux adapté à leur besoin.

Pour plus de renseignements sur le fonds la population est invitée à contacter la municipalité au 819-278-3384 poste 246. Pour un remboursement, les citoyens doivent s’adresser au Service de l’urbanisme.

Ce fonds a été mis sur pied grâce à la collaboration de la Fondation de la M.R.C. d’Antoine-Labelle pour l’environnement